

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2119

présenté par
M. Neuder

ARTICLE 22

I. – À la première phrase de l’alinéa 129, substituer au mot :

« recalcul »

les mots :

« nouveau calcul ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa 129, substituer au mot :

« recalcul »

les mots :

« nouveau calcul ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.